



COMPOSITION INSECTICIDE ÉMULSIONNABLE pour INSECTES VOLANTS et RAMPANTS

BARINSECT INSECTICIDE LIQUIDE

PROPRIETES

- . Émulsionnable dans l'eau, économique, **INSECTICIDE LIQUIDE** ne contient pas de solvants chlorés. Ne tâche pas.
- . POLYVALENT : **INSECTICIDE LIQUIDE** est actif contre les insectes VOLANTS et RAMPANTS.
- . Pouvoir insecticide agissant PAR CONTACT et INGESTION contre les insectes rampants : Blattes, cafards, punaises, fourmis, poux, puces, araignées, mites, ténébrions, charançon, etc...et volants : Mouches, moustiques, guêpes, frelons...
- . Présence de noyaux insecticides actifs contre les acariens. Effet de rémanence insensible aux conditions d'ambiance ou aux expositions à la lumière. Durée de la RÉMANENCE selon l'imprégnation et la perméabilité et la nature du support : de 2 à 6 mois sur support poreux, etc...
- . Action de RÉMANENCE : Les insectes absents au moment de l'application venant ensuite se poser sur l'endroit de l'application, ingèrent par contact du produit par ingestion, inhalation.
- . Mode d'action rapide, EFFET DE CHOC par contact et ingestion provoquant paralysie irréversible du système nerveux.
- . Effet RÉPULSIF, lorsque la concentration diminue sur les surfaces traitées ou lorsque la teneur en matière active diminue, les insectes fuient les zones traitées et vont mourir dans leur zone d'origine.
- . Assure la désinsectisation des bâtiments, locaux collectifs ou de stockage, usines.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide.
- . ASPECT : Incolore.
- . INFLAMMABILITÉ : Inflammable, classe de point éclair supérieure à 21 °C. et inférieure à 55 °c. Classe A2
- . POINT D'ECLAIR : 43 °c AFNOR coupe fermée.
- . MASSE VOLUMIQUE : 825 g/l +/- 20 g/l.
- . ODEUR : Ethérée.
- . Préparation insecticide à base de noyaux actifs insecticides, solvants d'application, agents émulsionnants, composés fixateurs.

MODE D'EMPLOI

- . S'emploie dilué à raison de 1 partie de produit pour 9 à 10 d'eau en pulvérisation localisée directe, au badigeon ou en application avec nébulisateur approprié et compatible dans les conditions d'application requises préalables (hors présence humaine ou animale ou de denrées alimentaires non hermétiquement emballées).
 - . Appliquer sur les plinthes, bas de fenêtres, zones obscures, humides ou chaudes, arrières de panneaux, meubles, tuyaux, gaines de chauffage, passage de gaines techniques, arrières de volets, interstices, fissures de murs, dans les sous-sols, proximité des ouvertures d'aération, sur les lieux de passage ou de séjours habituels des insectes.
 - . Traitement en **NÉBULISATION**, s'emploie toujours dilué à raison de 1 litre de produit pour 9 à 10 litres d'eau. Traiter 30 secondes pour un local de 50 m³.
- NOTA :** Tenir compte du cycle de vie et de reproduction des insectes à éliminer (stades oeufs, larves, chrysalides, adultes pour certains qui peut s'étendre sur une période d'un mois ou plus), afin de prévoir une deuxième application à une périodicité de 2 à 3 semaines après la première; et si nécessaire, effectuer, en fonction de la réapparition de colonies d'insectes venant de locaux voisins non traités, un rappel 1 mois après la deuxième application.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Conserver hors de la portée des enfants. Ventiler convenablement les lieux de l'application pendant l'utilisation. Conserver dans un endroit frais et ventilé, loin de toute source d'ignition, à l'écart des denrées alimentaires et de la lumière. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Utiliser des gants, lunettes, matériels de protection appropriés lors de la manipulation. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter le contact avec les yeux / la peau. Se laver les mains à l'eau et au savon après chaque utilisation. Ne pas rejeter à l'égout : toxique pour les animaux à sang froid (poissons, etc). Ne pas appliquer sur les petits animaux domestiques, ni sur les personnes ou supports sensibles. Comme pour toutes les préparations insecticides, protéger les denrées non hermétiquement emballées pendant l'application. NE PAS rejeter dans l'eau (dangereux pour la faune aquatique), ne pas pulvériser sur les abeilles ni à proximité d'aquarium. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. Consulter la fiche de données de sécurité.

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 7 RUE DE LA NAUE 86170 NEUVILLE DE POITOU - tél : 09 73 50 03 30
contact@fm ds.fr - www.fmds.fr